

VOUS PRENEZ LA ROUTE DES VACANCES ?

#OTV

La police municipale vous invite à prendre contact avec elle pour signaler vos dates de départs et de retours.

Une surveillance particulière sera effectuée aux abords de vos maisons.

Comment s'inscrire ?

Retirer un formulaire d'inscription directement en mairie, et remettre celui-ci dans l'enveloppe cachetée fournie avec les documents.

Imprimer le formulaire, téléchargeable sur le site de la mairie (rubrique Au Quotidien/Prévention et sécurité/Opération Tranquillité Vacances), le remplir et le déposer à la mairie.

A noter toutefois, qu'il est impératif de nous donner les informations suivantes :

- vos nom et prénom.
- votre adresse.
- votre date de départ et de retour.
- le numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de problème.

Les autres informations demandées nous permettent avec le maximum de garantie et d'efficacité :

- d'alerter les personnes concernées,
- de réagir avec un délai de temps optimal,
- d'orienter si nécessaire nos appels vers le service ou la personne susceptible de résoudre un problème ayant pu survenir lors de votre absence.

Par ailleurs, afin d'améliorer le service de la PM et de mieux orienter ses patrouilles en fonction des lieux sensibles, il serait souhaitable que chaque administré victime de vol ou de dégradation, ayant fait l'objet d'un dépôt de plainte auprès des services de la gendarmerie, en informe également la police municipale.

Toutes les informations que vous nous transmettez resteront strictement confidentielles

La police municipale reste à la disposition des administrés pour répondre à leurs attentes.